

LA PROTECTION SOCIALE POUR LA REPRISE ÉCONOMIQUE

Messages clés et appels à l'action des travailleuse·eur·s de l'économie informelle

Les investissements dans la protection sociale sont une partie intégrante de la reprise économique. Lorsque les gouvernements nationaux, les institutions financières mondiales, les bailleuse·eur·s de fonds et les entreprises envisagent une reprise économique après la pandémie de la COVID-19, ils doivent penser à la manière de soutenir la reprise des 2 milliards de personnes dans le monde qui travaillent dans l'économie informelle. WIEGO a préparé les messages et demandes clés ci-dessous pour aider les travailleuse·eur·s de l'informel et leurs organisations à plaider en faveur de politiques de relance inclusives liées à la protection sociale.

Ce document comprend sept messages clés de haut niveau et l'appui à des appels à l'action destinés à des acteurs aux niveaux national et international.

Message clé 1

Investir dans des politiques permettant aux travailleuse·eur·s de bénéficier d'une protection sociale et des services de santé et de garde d'enfants. Ces investissements font partie intégrante de la reprise économique.

Appels internationaux à l'action :

- Les institutions financières internationales peuvent soutenir les gouvernements en mettant fin aux pratiques qui les amènent à réduire les dépenses publiques vitales et à diminuer les cotisations d'assurance sociale des employeuse·eur·s et des entreprises. Elles peuvent également annuler la dette des pays à faible revenu pour qu'ils puissent investir dans la protection sociale et les services publics pour soutenir leur reprise économique
- Lutter contre l'évasion et la fraude fiscales, tout en mettant en place des systèmes fiscaux plus progressifs où les hauts revenus paient proportionnellement plus d'impôts sur le revenu et d'impôts sur les sociétés que les travailleuse·eur·s démuni·e·s. Ces mesures peuvent garantir une meilleure redistribution des revenus grâce à des programmes d'aide sociale financés par ces impôts.
- Les pays à hauts revenus et les institutions financières internationales peuvent financer le Fonds mondial pour la protection sociale – un modèle qui aide les pays à faible revenu à payer pour que leurs citoyen·ne·s bénéficient d'un niveau minimum de sécurité des revenus tout au long de leur vie –.

Appels nationaux à l'action :

- Les gouvernements nationaux doivent protéger –et non réduire– les dépenses de protection sociale et les services publics essentiels qui protègent les travailleuse·eur·s et leurs familles de la pauvreté, de la vulnérabilité et de l'exclusion.
- Les gouvernements doivent garantir la solidarité sociale dans le financement de la protection sociale, les employeuse·eur·s et les acteurs économiques devant payer une part plus importante de leurs revenus en cotisations d'assurance sociale et en impôts que les travailleuse·eur·s de l'informel aux revenus beaucoup plus faibles (lire le Message clé 7).

Message clé 2

La protection sociale universelle est l'objectif à atteindre. Elle doit comprendre une combinaison d'assistance sociale, d'assurance sociale inclusive et de services publics.

Appels internationaux à l'action :

- Les institutions financières internationales doivent aider les gouvernements nationaux à étendre l'aide sociale à un plus grand nombre de personnes, en particulier celles qui sont susceptibles de devenir vulnérables en cas de choc, comme les travailleuse·eur·s de l'informel.
- Elles doivent également aider les gouvernements à développer des systèmes contributifs financés de manière équitable, inclusifs et sensibles au genre. Ces systèmes doivent être étroitement liés à des services publics de qualité, tels que la santé et la garde d'enfants.

Appels nationaux à l'action :

- En ce qui concerne les régimes contributifs de protection sociale, les gouvernements doivent :
 - ne pas compter uniquement sur les travailleuse·eur·s de l'informel pour financer leur propre protection sociale –s'assurer qu'un cofinancement ou une subvention complète est disponible–.
 - ajuster les critères de cotisation pour qu'ils soient plus flexibles, permettant l'accès aux personnes ayant des revenus faibles et irréguliers.
 - réduire les obstacles administratifs à l'accès.
 - instaurer plus de confiance en assurant la bonne gouvernance et la transparence.
 - inclure des éléments sensibles au genre, comme des crédits de soins et des prestations de congé parental.
 - établir un lien avec les prestations non contributives et les services sociaux.
- L'éligibilité à la protection sociale non contributive doit être élargie afin que plus de personnes y aient droit. En outre, les obstacles administratifs tels que le coût des transports, les frais de demande et les critères de demande compliqués doivent être réduits afin de faciliter l'accès des personnes démunies et vulnérables.
- Les gouvernements doivent financer les services publics pour qu'ils soient de bonne qualité, abordables, accessibles et adaptés à la vie des travailleuse·eur·s.

Message clé 3

Les travailleuses de l'informel ont besoin de politiques et de services ciblés pour faire face à leur travail de soins non rémunéré et continuer aussi à gagner leur vie.

Appels internationaux à l'action :

- Des services publics de soins de qualité créent des conditions de travail décentes pour les femmes et les protègent de la pauvreté et de la faim.
- Les institutions financières internationales doivent aider les gouvernements à renforcer ces systèmes dès maintenant, en vue de se préparer et de se protéger contre la prochaine crise et de prévenir l'aggravation des inégalités de genre.
- Ces systèmes doivent reconnaître, réduire et redistribuer le travail de soins non rémunéré, et reconstruire des systèmes de soins justes et équitables pour les travailleuse·eur·s de soins rémunéré·e·s, y compris les travailleuses domestiques.

Appels nationaux à l'action :

- Les gouvernements doivent élargir les transferts en espèces et en nature pour aider les travailleuses ayant des responsabilités de soins, sous la forme de prestations de maternité, d'allocations familiales et de pensions de vieillesse.
- Les systèmes de soins de santé doivent être renforcés afin d'alléger la charge inégale que supportent les travailleuses de l'informel pour soigner les personnes malades.
- Les travailleuses de l'informel doivent avoir accès à des services de garde d'enfants gratuits et de qualité pour pouvoir continuer de travailler et soutenir financièrement leurs familles.

Message clé 4

Reconnaître le rôle essentiel que les organisations de travailleuse·eur·s de l'informel ont joué dans les efforts de soutien lors de la crise de la COVID-19 et qu'elles doivent encore jouer dans la reprise.

Appels internationaux à l'action :

- Les bailleuse·eur·s de fonds bilatérales·aux, les institutions financières internationales et les gouvernements nationaux doivent reconnaître et inclure les travailleuse·eur·s de l'informel dans les plateformes de prise de décisions sociales et économiques.

Appels nationaux à l'action :

- Les travailleuse·eur·s de l'informel doivent avoir une voix dans la conception et la gouvernance des régimes de protection sociale, en façonnant la manière dont ils sont conçus et gérés.
- Veiller à ce que les organisations de travailleuse·eur·s impliquées dans la fourniture de services « du dernier tronçon » aux travailleuse·eur·s soient soutenues et en mesure de jouer ce rôle.
- Reconnaître la contribution de l'économie solidaire à la protection sociale, en fournissant des protections juridiques à ces organisations ainsi que des sources de financement adéquates et d'autres formes de soutien.

Message clé 5

Les gouvernements doivent veiller à ce que les personnes n'ayant pas accès à la technologie numérique ne soient pas davantage exclues des programmes de protection sociale à mesure que l'État providence numérique se développe.

Appels nationaux à l'action :

- Reconnaître qu'il existe une fracture numérique pour les femmes et les travailleuse·eur·s démuni·e·s en garantissant que des options manuelles sont toujours disponibles
- Investir dans le renforcement des connaissances, des compétences et de l'égalité d'accès aux infrastructures de communication qui, à plus long terme, contribueront à combler le fossé numérique.
- La bureaucratie de première ligne, comme les travailleuse·eur·s sociales·aux et les fonctionnaires chargé·e·s de l'enregistrement, doit être renforcée pour assurer que l'État a la capacité de combler le fossé numérique.

Message clé 6

Les gouvernements doivent veiller à ce que les politiques de protection sociale et les protections des travailleuse·eur·s fonctionnent ensemble pour protéger les travailleuse·eur·s de la pauvreté.

Appels internationaux à l'action :

- La Banque mondiale, le FMI et les banques régionales de développement doivent cesser de promouvoir la flexibilité des marchés du travail et commencer à mettre en œuvre des protections de base pour les travailleuse·eur·s salarié·e·s et indépendant·e·s.
- Arrêter d'encourager la réduction des protections des travailleuse·eur·s. Au contraire, il faut garantir que les protections sociales et les protections des travailleuse·eur·s fonctionnent ensemble.

Appels nationaux à l'action :

- Renforcer les protections des travailleuse·eur·s pour toutes les catégories de travailleuse·eur·s et veiller à ce que les protections sociales et des travailleuse·eur·s fonctionnent bien ensemble.
- Toutes·tous les travailleuse·eur·s ont droit à négocier collectivement et à être invité·e·s à la table lorsque les gouvernements discutent de politiques qui affecteront leur vie. Tout travail, y compris le travail informel, doit assurer la protection des travailleuse·eur·s, ce qui leur permettra d'accéder à un travail décent.
- Les gouvernements et les institutions multilatérales doivent veiller à ce que les marques mondiales soient responsables de la protection sociale des travailleuse·eur·s, quelle que soit leur proximité dans la chaîne d'approvisionnement, et à ce qu'elles mettent fin aux pratiques qui tirent profit des conditions de travail abusives, en particulier pour les femmes qui travaillent à domicile en tant que non-salariées dépendantes dans les chaînes d'approvisionnement mondiales.
- Réformer le droit du travail pour reconnaître toutes·tous les travailleuse·eur·s de l'informel comme des travailleuse·eur·s ayant des droits, quel que soit leur statut dans l'emploi.

Appels locaux à l'action :

- Les gouvernements municipaux doivent mettre fin à la pratique d'expulser les travailleuse·eur·s de l'informel des espaces publics et veiller à préserver la sécurité de leurs moyens de subsistance, en particulier pour les femmes. Les travailleuse·eur·s et leurs moyens de subsistance doivent être prioritaires dans les processus de planification urbaine.
- Les gouvernements municipaux jouent un rôle essentiel dans la planification et le financement partiel de services publics de qualité accessibles aux travailleuse·eur·s de l'informel dans leurs domiciles et espaces de travail.

Message clé 7

Le financement de l'assurance sociale doit être progressif, durable et fondé sur les principes de la solidarité sociale. Cela signifie que les acteurs économiques plus puissants qui profitent du travail des travailleuse·eur·s de l'informel doivent contribuer au financement des mesures d'assurance sociale.

Appels internationaux à l'action :

- [Se référer à la question sur le Fonds mondial de protection sociale, sous le message clé 1]
- Les travailleuse·eur·s à domicile dans les chaînes d'approvisionnement mondiales doivent être traité·e·s comme les autres salarié·e·s (C 177), ce qui inclut les contributions des marques et des employeuse·eur·s. Les marques peuvent contribuer à un fonds commun pour soutenir les travailleuse·eur·s à domicile et les autres travailleuse·eur·s de l'économie informelle dans leurs chaînes de valeur.
- Les institutions financières internationales doivent mettre fin à la privatisation et au démantèlement des systèmes d'assurance sociale qui peuvent servir de levier pour financer la protection sociale des travailleuse·eur·s de l'informel dans le cadre des systèmes nationaux de protection sociale.

Appels nationaux à l'action :

- Les travailleuses domestiques doivent recevoir des cotisations de la part de leurs employeuse·eur·s (conformément à l'article 14 de la convention C189 de l'Organisation internationale du Travail sur les travailleuses et travailleurs domestiques).
- Les entreprises peuvent mettre en place des avantages sociaux pour l'inclusion des récupératrice·eur·s de matériaux et d'autres acteurs du secteur informel du recyclage dans tout système de responsabilité élargie des productrice·eur·s qui couvre la protection sociale et du travail.
- Les travailleuse·eur·s à domicile dans les chaînes d'approvisionnement nationales doivent être traité·e·s comme les autres salarié·e·s (voir la convention C177 de l'OIT sur le travail à domicile), ce qui inclut les contributions des marques et des employeuse·eur·s. Les marques peuvent contribuer à un fonds commun pour soutenir les travailleuse·eur·s à domicile et les autres travailleuse·eur·s de l'économie informelle dans leurs chaînes de valeur.
- Les gouvernements peuvent relier les taxes sur les transactions aux fonds d'assurance sociale pour les vendeuse·eur·s de rue.

À propos de WIEGO

Femmes dans l'Emploi Informel : Globalisation et Organisation (WIEGO, pour son sigle en anglais) est un réseau mondial consacré à promouvoir l'autonomisation des personnes travailleuses démunies – en particulier des femmes – dans l'économie informelle afin de garantir leurs moyens de subsistance. Nous considérons que toutes les personnes travailleuses doivent avoir les mêmes droits, opportunités économiques et protections, ainsi qu'être en mesure de s'exprimer sur un pied d'égalité. Pour favoriser le changement, WIEGO vise à améliorer les statistiques et élargir les connaissances sur l'économie informelle, à créer des réseaux et renforcer les capacités des organisations des travailleuses et travailleurs de l'informel et, en collaboration avec ces réseaux et organisations, à influencer les politiques locales, nationales et internationales. Visitez français.wiego.org



Femmes dans l'Emploi Informel :
Globalisation et Organisation